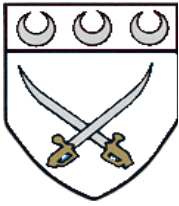


# VILLE DE HOUEMONT



# LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE

N°64 - JUIN 2002

Site internet : <http://houdemont.com>

Conseil Municipal  
du 27 mai 2002

## 1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2001

Le compte administratif retrace les opérations en dépenses et en recettes de l'exercice 2001. A noter que le compte de gestion dressé par le Percepteur de Vandoeuvre est identique au compte administratif présenté par Mme le Maire.

### Résultat de l'exercice 2001 :

Total des dépenses d'investissement :  
2.530.682,32 F  
Total des recettes d'investissement :  
1.527.223,13 F  
  
Total des dépenses de fonctionnement :  
7.611.963,95 F  
Total des recettes de fonctionnement :  
9.017.403,48 F

Il en découle donc :

Un excédent de fonctionnement de :  
1.405.439,53 F

Un déficit d'investissement de :  
1 003.459,19 F

### \* résultat à la clôture de l'exercice précédent (2000) :

- investissement +441.961,23 F  
- fonctionnement +984.534,56 F  
Total +1.426.495,79 F

. part affectée à l'investissement -656.539,13 F

### \* résultat de l'exercice 2001 :

- investissement -1.003.459,19 F  
- fonctionnement +1.405.439,53 F  
Total +401.980,34 F

### \* résultat de clôture 2001 :

- investissement -561.497,96 F  
- fonctionnement +1.733.434,96 F  
Total +1.171.937,00 F

**Le conseil municipal a donné, à l'unanimité, quitus à Madame le Maire pour le compte administratif 2001.**

## DATE A RETENIR

GALA DE GYM'S HOUD (complexe du Mancès)		samedi 15 juin 2002
GALA DE LA CHENILLE (complexe du Mancès)		dimanche 16 juin 2002
APPEL DU 18 JUIN (monument aux Morts)		mardi 18 juin 2002
CONCERT DES ÉLÈVES DE LA CHENILLE	(Salle Polyvalente)	mardi 18 juin 2002
ROUGE - BONNET et FEU DE LA SAINT JEAN		samedi 22 juin 2002
VIDE GRENIER DE L'ALPE	(Parc de la Ronchère)	dimanche 23 juin 2002
EXPOSITION À L'ÉCOLE MATERNELLE		du 12 au 16 juin 2002
CONCERT DE MUSIQUE DU CONSERVATOIRE	(Salle Polyvalente)	lundi 24 juin 2002

## 2. RÉSULTAT 2001 À AFFECTER

Depuis la mise en place de la comptabilité M14, il incombe, à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat. La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif.

### Calcul du résultat :

Excédent cumulé d'investissement	
	+441.961,23 F
Excédent cumulé de fonctionnement	
	<u>+984.534,56 F</u>
	1.426.495,79 F
Part affectée à l'investissement	-656.539,13 F

### Résultat de l'exercice 2001 :

Résultat 2001 - section de fonctionnement	
	+1.405.439,53 F
Résultat 2001 - section d'investissement	
	<u>-1.003.459,19 F</u>
	+401.980,34 F

### Résultat de clôture 2001 :

Déficit d'investissement	
-1.003.459,19 + 441.961,23 =	-561.497,96 F
Excédent de fonctionnement	
984.534,56 - 656.539,13	
+ 1.405.439,53 =	<u>+1.733.434,96 F</u>
	+1.171.937,00 F

### Calcul du résultat 2001 à affecter :

Restes à réaliser - dépenses + 280.726,87 F	
1.171.937,00 - 280.726,87 =	891.210,13 F
Déficit d'investissement 2001	561.497,96 F

### Résultat 2001 à affecter pour financer l'investissement :

280.726,87 + 561.497,96 =	842.224,83 F
	(128.396,35 €)

Disponible au budget supplémentaire 2002	
1.171.937,00 F - 842.224,83 F =	329.712,17 F
	(50.264,30 €)

**Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'inscription de cette somme au budget supplémentaire 2002.**

## 3. EMPRUNTS A RÉALISER

**A. Aménagement des sanitaires - salle polyvalente** - Emprunt à solliciter : 86.500 € - sur 15 ans

**B. Construction de deux murs de soutènement sur les talus séparant les courts de tennis de la rue du Poncel** - Emprunt à solliciter : 53.585 € - sur 15 ans

**Le conseil municipal a choisi la Caisse d'Épargne** qui propose un taux révisable indexé sur EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de 0,20% - soit au 3 mai 2002 : 3.42% + 0.20%.

## 4. RÉGIME INDEMNITAIRE 2002

Le conseil municipal a autorisé le maire à renouveler aux 24 employés communaux le bénéfice du régime indemnitaire.

## 5. AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT

L'Aménagement du Temps de l'Enfant, qui a été mis en place depuis l'année scolaire 1995/1996, est reconduit pour l'année 2002.

Il est proposé aux familles d'offrir des activités «**hors temps scolaire**» avec une gestion purement municipale et le concours très précieux des associations locales qui ont accepté d'encadrer les différentes activités proposées aux enfants.

**Activités offertes :**

. photographie - théâtre - basket - échecs - sujets en perles - tennis - gymnastique rythmique - judo - dessin - 5 périodes par année scolaire.

Le conseil municipal a fixé les tarifs de la nouvelle saison :

12,20 € /enfant pour une activité - soit 80 F -  
15,24 € /enfant au-delà - soit 100 F - au 1<sup>er</sup> septembre 2002

**6. DEMANDE DE SUBVENTION - COLLÈGE DU HAUT DE PENOY**

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la demande de subvention du Collège Haut de Penoy pour financer les voyages culturels auxquels participent 47 élèves de Houdemont. La subvention s'élève à 376 €.

**7. INDEMNITÉ DES ADJOINTS**

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, publiée au journal officiel du 28 février 2002 comporte plusieurs

dispositions relatives aux élus locaux. Les indemnités de fonction des adjoints sont revalorisées.

Elles sont désormais fixées en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (indice brut 1015) et non plus à 40 % de l'indemnité du maire.

**Accord unanime.**

**8. ADAPTATION DE LA COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE : NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

La Communauté Urbaine a développé un réseau métropolitain de télécommunication et a également pris compétence en matière de réseaux câblés.

Pour conforter la compétitivité de l'agglomération, elle souhaite engager des actions en faveur du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le programme d'implantation des cyberbases approuvé par le Conseil de Communauté en constitue un exemple.

**Accord unanime.**

\*\*\*\*\*

**PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ**

Pensez à renouveler votre passeport ou votre carte d'identité avant les vacances. Pour tout renseignement sur les pièces à fournir merci de vous adresser en mairie de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

**BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

La municipalité, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal propose un stage pour obtenir le B.S.R. Cette formation s'adresse aux adolescent(e)s ayant atteint l'âge de 14 ans et titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière. Début des sessions : début juillet. Se renseigner en mairie.

## RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

### Club Loisirs - Stage aquarelle

Le Club Loisirs organise un stage d'aquarelle pour jeunes à partir de 12 ans. Semaine du 1er au 5 juillet de 9h00 à 12h00 dans l'appartement au dessus de l'école primaire, rue Maréchal Leclerc.

Coût du stage : 22 €

Matériel à apporter : pinceau, peinture et papier aquarelle.

Pour tous renseignements s'adresser à Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

### Activités de la Chenille

La Chenille organise des stages d'activités



**manuelles** (pâte à sel, peinture, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur soie, perles, vannerie etc...) **pendant les vacances d'été.**

Semaines du 1er au 5 juillet, du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août 2002 de 14h00 à 17h00 dans l'appartement au-dessus de l'école élémentaire, rue Maréchal Leclerc.

Coût : 30,49 € la semaine à partir de 5 ans et 33,54 € la semaine à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Madame Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

### Inscriptions à L'École Maternelle

Les inscriptions pour l'école maternelle se dérouleront les lundi 17 et mardi 18 juin 2002 de 16h45 à 18h30.

Pour une première inscription, merci de passer à la mairie avec le livret de famille et le carnet de vaccinations de l'enfant.

### INSCRIPTIONS AUX MILLERIES (Centre aéré)

Des dossiers sont à votre disposition en **mairie.**

## L'HEURE DU CONTE



Si tu aimes les belles histoires, viens à « L'heure du conte » à la bibliothèque de la mairie de 10h15 à 11h30.

Le samedi **8 juin 2002.**

## CONSULTATIONS JURIDIQUES



Le Barreau met en place, **gratuitement**, des consultations juridiques. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers, **pourront être reçues à la prochaine permanence samedi 15 juin de 9h00 à 11h00 à la Mairie.**

## Inscriptions Cantine et Étude

Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2002, si votre enfant doit fréquenter la **cantine scolaire** et (ou) l'**étude**, nous vous prions de venir retirer dès maintenant **un dossier d'inscription en mairie**, même s'il était déjà inscrit en 2001. Seuls les élèves de l'école élémentaire peuvent participer à l'étude.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou **d'appareils bruyants, comme une tondeuse à gazon** par exemple, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 20h,  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Dépôt légal n°629 - juin 2002

Mairie de Houdemont - ( 03.83.56.21.22 )

e-mail : [mairie@houdemont.semnet.tm.fr](mailto:mairie@houdemont.semnet.tm.fr)

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication :

Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE - M. EDEL

Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU